

Certificat

FFA - BF - MODULE 1

« Animer des sessions de formation pour adultes »

délivré à

Monsieur Hervé Vermot-Desroches

qui a suivi une formation organisée par
AXECIB formation d'adultes

du 10 avril 2017 au 24 novembre 2017

et a satisfait aux conditions de certification
(objectifs, contenu et conditions au verso)

Saclentse, le 27 novembre 2017


Pierre-Alain Léchot

&


Catherine den Os

Responsables de la formation

Ce certificat modulaire est reconnu par les organes responsables (CIFA/FSEA/FSFE) du système modulaire de formation de formateur/formatrice, pour une durée de 5 ans (module 1, durée illimitée) à partir de la date de réussite de l'évaluation des acquis modulaires, comme certification partielle pour le brevet fédéral de formateur/formatrice. Les objectifs d'apprentissage, la durée et les contenus de formation et les modalités d'évaluation des acquis répondent aux exigences et aux directives de la Commission Assurance Qualité. Le certificat du module M1 correspond au certificat FSEA (niveau 1).

Numéro d'enregistrement : VS120213-M1/M2/M3/M4/M5 -RM25 / Certificat N° 605



OBJECTIFS

Etre capable de préparer, animer, évaluer des actions de formation pour adultes :

- Utiliser les connaissances de base sur l'apprentissage et la formation des adultes pour préparer, animer et évaluer des actions de formation dans son domaine professionnel,
- Utiliser, dans des actions de formation d'adultes, un répertoire approprié de méthodes de formation pour adultes,
- Transférer dans ses propres actions de formation les lignes directrices, les orientations pédagogiques et conditions de qualification et de certification de son institution,
- Évaluer les progrès d'apprentissage des participants,
- Identifier les processus fondamentaux de la dynamique de groupe, les difficultés et les conflits caractéristiques des groupes d'adultes en formation et les gérer au moyen de stratégies appropriées,
- Formaliser sa propre conception de l'apprentissage et en tirer des conclusions par rapport à son rôle de formateur/formatrice

CONTENUS

La formation se compose de cinq axes permettant d'atteindre les objectifs spécifiques visés ainsi que de développer les compétences permettant de préparer, d'animer et d'évaluer ses propres actions de formation pour adultes.

- **Andragogie et processus d'apprentissage,**
notions de base sur les spécificités de l'apprentissage et de la formation d'adultes, le rapport au savoir, la biographie de l'apprenant-e.
- **Ingénierie de la formation,**
planification des cours, formulation précise des objectifs pédagogiques, transposition des contenus de formation, évaluation des acquis, évaluation d'action de formation, lignes directrices, instruments de qualification et de certification des institutions de formation.
- **Rôle du formateur, méthodes et outils,**
méthodes de formation propres à la formation d'adultes, maîtrise des supports pédagogiques et des médias, didactique spécifique du domaine, conception personnelle de l'apprentissage, identité professionnelle du /de la formateur / formatrice d'adultes.
- **Processus communicationnels et dynamique de groupe,**
notions de base en communication, notions de base en dynamique de groupes, notions de base sur les difficultés et conflits courants dans les groupes, conduite d'entretiens dans des groupes en formation.
- **Etude de cas en fonction des axes abordés,**
a) reprise des éléments d'ingénierie (objectifs, évaluation, planification), de méthodes de formation et de maîtrise des supports pédagogiques et des médias à partir des séquences d'animation dispensées par les participants. b) analyse de cas concrets présentés par les participant-e-s en fonction des thématiques abordées durant la formation.

CONDITIONS

Le **Certificat du MODULE 1** est délivré aux participant-es :

- ayant participé au minimum à 80% de la formation dispensée,
- ayant obtenu la mention "acquis" aux deux prestations exigées, soit :
 - un travail de réflexion sur son propre processus d'apprentissage
 - l'animation d'une séquence d'animation
- pouvant attester d'un minimum de 2 ans de pratique comme formateur/formatrice avec au moins 150 heures d'animation de formation.